



Probleme de salaire de la part de ma chef

Par **cnenette14**, le **15/04/2008 à 13:26**

Bonjour, je travaille chez un notaire, lors du changement de la valeur du point au mois de mars ma chef comptable s'est trompée elle m'a mise dans une qualification supérieure et donc mon salaire est supérieur a ce que je devrais toucher.
Quelle est ma classification la nouvelle ou l'ancienne?
Dois-je reverser le trop perçu?
Quel est maintenant mon salaire réel? L'ancien ou le nouveau?
Que peut-il se passer si je ne dis rien?
est-ce une faute grave de la part de ma chef comptable?
Merci pour vos réponses